

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

1 février 2010	Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 1 ^{er} février 2010 à 19h30, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.
Présences	Sont aussi présents, les conseillers suivants : Daniel Boucher, Serge Courchesne, Marielle Cartier, Richard Désourdy, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau.
Autres présences	La directrice générale, Jacqueline Chisholm, l'inspecteur municipal, Luc Marchessault ainsi que neuf citoyens sont aussi présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la prière et après avoir constaté quorum, Monsieur le maire Réal Pelletier ouvre la séance, présente l'ordre du jour et demande son adoption.

1. Prière

ADMINISTRATION

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2010
4. Comptes du mois payés et à payer
5. Projet de règlement concernant la rémunération du maire et des conseillers
6. Taxes à recevoir / Vente pour taxes
7. Mandat pour un vérificateur devant valider la reddition de comptes déjà transmise dans le cadre du remboursement de la taxe d'accise sur l'essence

COMMUNICATIONS

8. Acceptation du mandat du comité des communications
9. Photos officielles des membres du Conseil et mosaïque
10. Nomination d'un conseiller représentant la municipalité sur le comité de la Société de Développement de Saint-Armand sur Internet

SECURITÉ PUBLIQUE

11. Rapports des activités de la S.Q.
12. Rapport du chef pompier
13. Compte-rendu du comité d'incendie
Unité GPS ;
Achat de pinces de survie ;
Démission d'un pompier ;
Engagement d'un pompier ;
Préparation d'un devis pour un nouveau camion d'incendie
14. Facture du service de sécurité incendie à Notre-Dame
15. Isolation de la caserne

VOIRIE MUNICIPALE

16. Rapport de l'inspecteur municipal
17. Pancartes de « Bienvenue »

HYGIENE DU MILIEU

18. Invitation à participer à la conférence sur les collectivités durables organisée par la Fédération canadienne des municipalités

URBANISME ET ZONAGE

19. Rapport de l'inspecteur en bâtiments
20. Audition du dossier de Joseph et Urbain Swennen à la C.P.T.A.Q.
21. Engagement d'un évaluateur agréé

LOISIRS ET CULTURE

22. Invitation à la soirée hommage aux bénévoles le 17 avril 2010

AFFAIRES EXTERIEURES

23. Rapport de la MRC
24. Appel à la solidarité avec Haïti
25. Demande d'appui au projet de sentiers équestres présenté par la Société d'Agriculture de Missisquoi au Pacte Rural de la MRC de Brome-Missisquoi
26. Bourses d'étude 2010
27. Invitation à une rencontre portant sur la situation du décrochage scolaire dans notre région
28. Demande de don au « Quillethon Hommage Au Courage »
29. Journées montérégiennes de la persévérance scolaire 2010
30. Varia
31. Levée

10-02-017 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : L'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le VARIA ouvert jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉ

10-02-018 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : Le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2010 soit adopté tel que rédigé et lu par les membres du Conseil.

ADOPTÉ

4. COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

Les comptes suivants sont présentés pour acceptation :

TOTAL DES SALAIRES PAYÉS EN JANVIER 2010 : 14 040.79 \$

LISTE DES COMPTES PAYÉS EN JANVIER 2010 :

C1000039	Telus	517.18
C1000040	M.R.C. de Brome-Missisquoi	2 000.00
C1000041	L'Ass. des directeurs municipaux du Qc	395.06
C1000042	C.O.M.B.E.Q.	287.83
C1000043	Paradis, Lemieux, Francis, Avocats	56.44
C1000044	Groupe Ultima inc.	27 962.00
C1000045	Fabrique Notre-Dame-de-Lourdes	1 500.00
C1000046	Ass. Chefs en sécurité incendie du Qc	208.82
C1000047	Ministre des finances	10.00
IOI00006	Bell Internet Haute Vitesse Affaires	0.00 (annulé)
IOI00007	Bell Canada	262.44
IOI00008	Bell Canada	94.75
IOI00009	Hydro-Québec	53.31
IOI00010	Hydro Québec	965.24
IOI00011	Hydro Québec	93.14
IOI00012	Hydro Québec	244.46
IOI00013	Hydro Québec	239.84
IOI00014	Banque HSBC Canada	3 738,57
IOI00015	Bell Internet Haute Vitesse Affaires	69.93
I1000001	Hydro Québec	284.16
I1000002	Hydro Québec	279.40
I1000003	Bell Mobilité pagette	206.70
I1000004	Receveur général	2 105.36
I1000005	Ministre du Revenu	6 319.73

Total des comptes payés 47 894.36 \$

LISTE DES COMPTES À PAYER :

C1000048	Luc Marchessault	215.00
C1000049	Jacques Pelletier	111.00
C1000050	Serge Courchesne	10.00
C1000051	Réal Pelletier	188.21
C1000052	Laboratoire d'analyses S.M. inc.	247.71
C1000053	M.R.C. de Brome-Missisquoi	2 015.18
C1000054	Régie Intermun. Élimination Déchets	939.93
C1000055	Christiane Dubé	156.00
C1000056	Arlette Arpin	156.00
C1000057	Techno Contrôle 2000 inc.	91.43
C1000058	Les Pétroles Dupont inc.	1 848.87
C1000059	Propane du Suroit	1 391.47
C1000060	Aquatech Société de gestion de l'eau	1 353.35
C1000061	Station Service St-Armand enr.	2 846.90
C1000062	Graymont (Qc) inc.	731.20
C1000063	Jacques Benoit	295.65
C1000064	Federation Québécoise des municipalités	31.66
C1000065	Groupe CCL	963.03
C1000066	Hugh Symington	72.76
C1000067	Papeterie Coupal (2006) inc.	466.60
C1000068	CDS Produits de Bureau inc.	133.90
C1000069	J.O. Lévesque Ltée	571.12
C1000070	Denis Larocque enr.	1 653.44
C1000071	Philipsburg Transit Ltée	262.43
C1000072	R. Nicholls Distributors inc.	615.58
C1000073	G.D.B. inc.	175.86
C1000074	Areo-Feu Ltée	754.74
C1000075	Acklands Grainger inc.	4 676.21
C1000076	Service Sanitaires G. Campbell inc.	141.09
C1000077	L'homme & Fils enr.	782.01
C1000078	Entreprises Électriques de Bedford	1 224.93
C1000079	Atelier de Mécanique Mobile de l'estrie	1 238.20
C1000080	Ville de Cowansville	575.00
C1000081	Localisation Bois-Francs inc.	476.96
C1000082	Groupe Maska inc.	302.50
C1000083	Super Marché Plouffe inc.	166.22
C1000084	Coface Credit Management Canada	1 138.22
C1000085	Alto Communication	191.86
C1000086	Mines Seleine	8 473.56
C1000087	Medimage	408.61
C1000088	FSM Québec	83.81
C1000089	Ville de Saint-Hyacinthe	45.03
C1000090	Le réseau mobilité plus	167.90
C1000091	S.P. Groen	40.00
C1000092	Communication plus	208.82
C1000093	Entreprises G & L Monette inc.	73.37
C1000094	Biolab	108.15
C1000095	Robert Pelletier	100.00
C1000096	Danielle Beaulieu	100.00
C1000097	Joel Gendreau	30.00

Total des comptes à payer 39 051.47 \$

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci haut mentionnées sont projetées par le conseil de la municipalité.

Directrice générale

10-02-019 Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : les comptes ci hauts mentionnés au montant de 14 040.79 \$ de 47 894.36 \$ et de 39 051.47 \$ soient acceptés et payés ainsi que la facture suivante :

Franklin County : 200.00 \$ US.

ADOPTÉ

10-02-020

5. PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Avis de motion est par les présentes donné par la conseillère Marielle Cartier, à l'effet qu'elle ou un autre membre de ce Conseil proposera l'adoption d'un règlement devant porter le numéro 93-10, RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS.

PROJET DE RÈGLEMENT No. 93-10

PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS (ÈRES) DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

ATTENDU QUE le montant de la rémunération versée au maire et aux conseillers (ères) est déterminé par dispositions générales de la Loi ;

ATTENDU QUE pour ces raisons, le Conseil de la Municipalité de Saint-Armand est d'opinion que le maire et les conseillers (ères) doivent recevoir une rémunération supérieure à celle mentionnée dans la Loi ;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été donné par la conseillère Marielle Cartier lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 1 février 2010;

EN CONSÉQUENCE, par la résolution no. _____, le présent règlement est adopté et le Conseil ordonne et statue ce qui suit :

ARTICLE 1 : Pour toute séance ordinaire ou extraordinaire, la rémunération proposée du maire est de 5 180.43 \$ à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses de 2 590.23 \$ et celle d'un(e) conseiller (ère) est de 1 726.81 \$ à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses de 863.41 \$.

ARTICLE 2 Pour toute rencontre, autre que celles mentionnées à l'article 1, la rémunération additionnelle est établie à 33.50 \$ et l'allocation de dépenses à 16.75 \$ pour chaque membre du Conseil municipal présent.

ARTICLE 3 : La rémunération du maire et des conseillers (ères) est payable trimestriellement, soit lors des séances ordinaires de mars, juin, septembre et décembre.

ARTICLE 4 : Le présent règlement a un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010.

ARTICLE 5 : Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

ARTICLE 6 : Le règlement portant le numéro 84-09 est par le présent règlement abrogé.

.

10-02-021

6. TAXES À RECEVOIR / VENTE POUR TAXES

La liste des taxes à recevoir au 29 janvier 2010 est déposée par la directrice générale.

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE: La directrice générale, conformément à l'article 1022 du Code municipal, soit ordonnée de transmettre à la M.R.C. de Brome-Missisquoi, dans les délais prévus, la liste des immeubles affichant un solde de taxes municipales 2007 qui devront être vendus pour le montant des taxes et intérêts, comme suit :

PROPRIÉTÉ DE : TAXES 2007 ET INTÉRÊTS
DUS AU 29 JANVIER 2010

Bouchard Alain 135.34 \$
Lot : 59

Malette Johanne 984.24 \$
Lot : 58

Nelson Steven 4.23 \$
Lot : 347-P

Neveu Fernand 16.58 \$
Lot: 123-P

Vukasovich Joseph 490.74 \$
Lot: 49-153

QUE: Jacqueline C. Chisholm, directrice générale, soit nommée pour représenter la
Municipalité de Saint-Armand à la vente pour taxes le 10 juin 2010.

ADOPTÉ

10-02-022 7. MANDAT POUR UN VÉRIFICATEUR DEVANT VALIDER LA REDDITION DE COMPTES
DÉJÀ TRANSMISE DANS LE CADRE DU REMBOURSEMENT DE LA TAXE D'ACCISE
SUR L'ESSENCE

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : Monsieur Jules Bélisle, c.a., soit mandaté afin de valider la reddition de comptes
acheminée au MAMROT par la Municipalité de Saint-Armand, dans le cadre du
programme de transfert de la taxes sur l'essence et de la contribution du Québec
(TECQ) 2005-2009, au tarif horaire de 60 \$ l'heure, plus les taxes.

ADOPTÉ

10-02-023 8. ACCEPTATION DU MANDAT DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

QUE : la municipalité accepte le mandat du Comité des communications tel que décrit
au point 4 du compte-rendu de la réunion dudit comité le 22 janvier 2010.

ADOPTÉ

10-02-024 9. PHOTOS OFFICIELLES DES MEMBRES DU CONSEIL ET MOSAÏQUE

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

QUE : la municipalité accepte le projet présenté par le comité des communications,
soit photos officielles des membres du conseil et mosaïque laminée 16 pouces par
20 pouces, au prix de 500 \$.

ADOPTÉ

10-02-025 10. NOMINATION D'UN CONSEILLER REPRÉSENTANT LA MUNICIPALITÉ SUR LE COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-ARMAND SUR INTERNET

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : le conseiller Daniel Boucher soit nommé pour représenter la municipalité sur le comité de la Société de Développement de Saint-Armand sur Internet.

ADOPTÉ

11. RAPPORTS DES ACTIVITÉS DE LA S.Q.

Les rapports des activités de la S.Q. sont pour l'usage exclusif des membres du Conseil municipal.

12. RAPPORT DU CHEF POMPIER

- 18 pompiers (1de plus sera engagé lors de la présente séance);
- Le chef a reçu la visite du Coroner concernant l'accident sur le lac au mois de mai;
- La révision du Schéma de couverture de risques sera entamée prochainement;
- Formation de sauvetage sur glace les 21, 27 et 28 février prochain;
- Une copie du plan d'urgence sera nécessaire pour la révision du schéma de couverture de risques.

10-02-026 RÉVISION DU SCHÉMA

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : la conseillère Marielle Cartier soit nommée pour représenter la municipalité de Saint-Armand lors de la révision du schéma de couverture de risques.

ADOPTÉ

13. COMPTE-RENDU DU COMITÉ D'INCENDIE

10-02-027 UNITÉ GPS

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : Andrew Monette, assistant-directeur, soit autorisé à acheter un GPS chez SAIL BARON, au coût de 469.99 \$ plus les taxes, et qu'il soit remboursé par la municipalité.

ADOPTÉ

10-02-028 ACHAT DE PINCES DE SURVIE ;

Considérant que le service de protection contre l'incendie a la possibilité d'acheter les pinces de survie de la Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville pour la somme de 7 500 \$;

Considérant que la S.A.A.Q. paie 425 \$ par appel;

Considérant que sept (7) pompiers sont actuellement formés pour opérer des pinces de survie;

En conséquence,

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand ne déboursera aucun frais en aucun temps pour l'achat, l'entretien ou l'amélioration des pinces de survie;

QUE : tous les coûts seront défrayés par le service de protection contre l'incendie;

QUE : advenant le cas où le service de protection contre l'incendie ne peut défrayer les coûts nécessaires au fonctionnement des pinces de survie, le service de sera aboli;

QUE : les réclamations à la S.A.A.Q. seront faites par le directeur du service de protection contre l'incendie;

QUE : advenant le cas où de la formation supplémentaire serait nécessaire pour opérer les pinces de survie, le comité du service de protection contre l'incendie devra être consulté et recommander ladite formation.

ADOPTÉ

10-02-029 DÉMISSION D'UN POMPIER ;

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : les membres du Conseil municipal acceptent la démission de Monsieur Richard Massé, comme pompier volontaire en date du 11 janvier 2010.

ADOPTÉ

10-02-030 ENGAGEMENT D'UN POMPIER ;

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : Yvan Cyr soit engagé comme pompier volontaire au tarif de 18 \$ heure.

ADOPTÉ

10-02-031 PRÉPARATION D'UN DEVIS POUR UN NOUVEAU CAMION D'INCENDIE

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QU' : un devis soit préparé pour l'achat d'un camion citerne pour le service de protection contre l'incendie.

ADOPTÉ

10-02-032 14. FACTURE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE À NOTRE-DAME

CONSIDÉRANT QUE : lors de la réception d'un appel de détresse par le service 9-1-1 (CAUCA) ou Alerte Santé, les pompiers sont dans l'obligation de se rendre sur les lieux précisés par l'appel;

En conséquence,

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : la municipalité refuse d'annuler la facture no. CRF900034, et demande le paiement de ladite facture par la municipalité de Notre-Dame-de Stanbridge;

QU' : une copie du rapport de CAUCA soit envoyée à la municipalité de Notre-Dame-de Stanbridge avec la présente résolution.

ADOPTÉ

15. ISOLATION DE LA CASERNE

L'inspecteur municipal demandera des prix pour l'isolation de la caserne pour la séance ordinaire de mars 2010.

16. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Les buts de hockey pour la patinoire du secteur Saint-Armand sont arrivés.

17. PANCARTES DE « BIENVENUE »

Un autre modèle est à suivre cette semaine.

18. INVITATION À PARTICIPER À LA CONFÉRENCE SUR LES COLLECTIVITÉS DURABLES ORGANISÉE PAR LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

Aucune participation.

19. RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS

Le rapport de décembre 2009 modifié par l'ajout du sommaire de 2009 est déposé. Aucun permis émis en janvier 2010.

10-02-033 20. AUDITION DU DOSSIER DE JOSEPH ET URBAIN SWENNEN À LA C.P.T.A.Q.

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : l'inspecteur municipal, Luc Marchessault, soit nommé pour représenter la municipalité de Saint-Armand lors de l'audition du dossier de Joseph et Urbain Swennen S.E.N.C. à la C.P.T.A. Q., le 25 février 2010.

ADOPTÉ

10-02-034 21. ENGAGEMENT D'UN ÉVALUATEUR AGRÉÉ

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : trois (3) demandes soient faites pour un prix pour les services d'un évaluateur agréé.

ADOPTÉ

22. INVITATION À LA SOIRÉE HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES LE 17 AVRIL 2010

Aucune participation.

23. RAPPORT DE LA MRC

Monsieur le maire fait son rapport.

10-02-035

24. APPEL À LA SOLIDARITÉ AVEC HAÏTI

CONSIDÉRANT la résolution numéro 20-0110 adoptée par la MRC de Brome-Missisquoi concernant une demande d'appui à la population sinistrée en Haïti;

CONSIDÉRANT QUE la population de la Municipalité de Saint-Armand s'élève à 1 150 selon le M.A.M.R.O.T.;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : le conseil de la municipalité de Saint-Armand accepte de verser une aide financière à la Croix-Rouge, afin de venir en aide à la population sinistrée en Haïti, au montant de 300 \$.

ADOPTÉ

10-02-036

25. DEMANDE D'APPUI AU PROJET DE SENTIERS ÉQUESTRES PRÉSENTÉ PAR LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE MISSISQUOI AU PACTE RURAL DE LA MRC DE BROME-MISSISQUOI

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

QUE : la Municipalité de Saint-Armand accepte de contribuer financièrement au projet de sentiers équestres présenté par la Société d'Agriculture de Missisquoi au Pacte Rural de la MRC de Brome-Missisquoi avec un montant de 500 \$.

ADOPTÉ

26. BOURSES D'ÉTUDE 2010

10-02-037

ÉCOLE JEAN-JACQUES BERTRAND

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand offre deux bourses d'étude de 250 \$ chacune à l'école Jean-Jacques Bertrand;

QUE : les bourses soient remises à des finissants résidant à Saint-Armand ou Philipsburg de préférence, s'il y a lieu;

QUE : Madame Ginette Lamoureux Messier soit nommée pour représenter la municipalité lors de la remise des bourses le 18 juin 2010.

ADOPTÉ

10-02-038

ÉCOLE MASSEY-VANIER

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand offre deux bourses d'étude de 250 \$ chacune au Massey-Vanier Scholarship Bursary Fund;

QUE : les bourses soient remises à des finissants résidant à Saint-Armand ou Philipsburg de préférence, s'il y a lieu;

QUE : Madame Ginette Lamoureux Messier soit nommée pour représenter la municipalité lors de la remise des bourses.

ADOPTÉ

27. INVITATION À UNE RENCONTRE PORTANT SUR LA SITUATION DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE DANS NOTRE RÉGION

Aucune participation.

28. DEMANDE DE DON AU « QUILLETHON HOMMAGE AU COURAGE »

Aucune participation.

10-02-039

29. JOURNÉES MONTÉRÉGIENNES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE 2010

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

DE : déclarer la 3^{ième} semaine de février comme étant la semaine de Journées montérésiennes de la persévérance scolaire dans notre municipalité.

ADOPTÉ

30. VARIA

ÉLECTRICITE AU 410, LUKE

Le conseiller Clément Galipeau se charge de trouver un électricien pour faire les travaux nécessaires au 410, Luke et communique avec les membres du conseil à ce sujet.

PÉRIODE DE QUESTIONS 21H05

JENNIFER MERNER: Intéressée à être premier répondant, mais non pompier.
Habite à Philipsburg donc plus près des citoyens que certains pompiers. Où est la règle d'être pompier 1 an avant de suivre la formation de premier répondant ?
Le sujet sera discuté avec le comité du service de protection contre l'incendie le 24 février prochain.

MONIQUE DUPUIS : C'est quoi l'impact de l'arrivée de Bromont dans la MRC ?

JEAN TRUDEAU : Internet Haute Vitesse ?
Le projet de la MRC a-t-il un échéancier ?
Le budget 2010 pas encore publié ?
Qu'advient-il du projet présenté par Michel St-Denis ?
Pour les citoyens qu'est-ce que le comité des communications changera ?
Local du 410, Luke sera prêt pour le 15 février ?

JEAN PIERRE FOUREZ : C'est combien la rémunération du maire ?
Il pourrait y avoir une collaboration entre le comité des communications et le journal Le Saint-Armand ?

PRATIQUE CONDUITE DES VÉHICULES D'URGENCE POUR LES POMPIERS

Aucune date confirmée.

FORMATION SUR L'ÉTHIQUE MUNICIPALE POUR LES OFFICIERS MUNICIPAUX

Lundi le 15 février 2010 à 13h30 au bureau de la MRC de Brome-Missisquoi.

10-02-040

31. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Serge Courchesne
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 21H50.

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Jacqueline C. Chisholm

MAIRE
Réal Pelletier